

RASALAO PETITION LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BURKINA FASO DE SUPPORTER LA CONVENTION DE LA CEDEAO

Quarante jours du sommet des Chefs d'états de la CEDEAO et cinquante-quatre jours de la conférence de révision des Nations Unies sur les armes légères et de petit calibre, RASALAO poursuit toujours sa croisade en vue de recevoir plus de support des Leaders de l'Afrique de l'Ouest aux principes globaux sur le Traité sur le Commerce des armes et à la convention de la CEDEAO. C'était le motif d'une visite de travail effectuée par RASALAO le 3 mai 2006 pour rencontrer les partenaires de la société civile et les membres de la Commission Nationale au Burkina en vue de présenter une pétition au Président de la République du Burkina Faso sur l'urgence pour les Leaders de l'Afrique de l'Ouest d'accorder leur support aux Principes Globaux du Traité sur le Commerce des armes et au processus en cours pour l'adoption de la convention de la CEDEAO.

Madame Afi Yakubu, Secrétaire de RASALAO dans ses mots a félicité le Burkina pour son rapport régulier au Département des Nations Unies pour le Désarmement sur les activités menées dans le cadre d'un contrôle effectif des armes légères conformément au texte du Programme d'Action des Nations Unies. Elle a aussi fait référence à la consistance avec laquelle le Burkina respecte les textes régionaux relatifs aux armes. Elle a demandé aux membres de la société civile de travailler avec les gouvernements comme des partenaires et supporter leurs efforts et surtout dans les domaines où la société civile peut intervenir sans aucune dépense majeure.

Elle a ensuite présenté au nom de RASALAO une pétition au Président de la République du Burkina son Excellence M.Blaise Campaore par l'intermédiaire du Secrétaire Permanent de la Commission Nationale sur les armes légères et de petit calibre Colonel Paul Yameogo

La pétition sollicite le support du Président de la République du Burkina Faso au :

1. Processus en cours menant à l'adoption de la convention de la CEDEAO en vue de mettre fin au problème de la prolifération des armes dans la sous région.
2. Principes globaux du Traité sur le Commerce des Armes pour un contrôle effectif du transfert international des armes et limiter les activités de trafiquants pouvant avoir des impacts négatifs sur la convention de la CEDEAO.
3. Et signer et ratifier le Protocole des Nations Unies contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention transnationale organisée.

Concernant la Conférence de révision des Nations Unies sur les armes, Madame Yakubu avait exprimé le souhait que tous les états de la CEDEAO supportent les Principes Globaux sur le Traité sur le Commerce des armes et la convention de la CEDEAO sur les armes légères. Selon madame Yakubu, ceci constituerait une démonstration de l'engagement de la sous région en faveur des mécanismes efficaces de contrôle d'armes dans la sous région et au monde. Elle a ensuite demandé aux commissions nationales de la sous région de collaborer et de partager les expériences et essayer de développer un

texte reflétant la position commune des Commissions Nationales en guise de supporter le Traité sur le Commerce des Armes(TCA).

Elle a demandé aux organisations de la société civile au Burkina d'intensifier leur programmes de sensibilisation et définir des stratégies efficaces pour plaider les gouvernements afin qu'ils supportent les initiatives nationales, régionales et internationales pour endiguer la prolifération incontrôlée des armes légères.

Recevant la pétition, M. Paul Yameogo, le Secrétaire Permanent de la Commission Nationale a félicité RASALAO et d'autres organisations de la société civile dans la sous région pour leurs efforts pour la réduction des armes illicites dans la sous région Il a rappelé l'immense contribution de la société civile dans la popularisation, le renouvellement du Moratoire et aussi en relevant les irrégularités du Moratoire et l'implication de la société civile dans le processus en cours pour l'adoption de la convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre.

Il a réitéré la disponibilité de son organisation en tant qu'institution du gouvernement à travailler de concert avec la société civile en vue de trouver une solution commune au phénomène de la prolifération des armes et de promouvoir le développement durable dans la sous région.

Les participants ont aussi discuté des opportunités de collaboration entre les Commissions Nationales de la sous région